



SIVU LA PLANA

Commune de Cantaron
Commune de La Trinité

ARRÊTE N° RH 22.09.01

Envoyé en préfecture le 14/09/2022

Reçu en préfecture le 14/09/2022

Affiché le

ID : 006-250601739-20220914-SIVU220901_BOUR-AI

De Madame la Présidente du syndicat
intercommunal du groupe scolaire de La Plana

Portant délégation de signature
à Madame Carole BOURDELLÈS
Attaché - 8^{ème} échelon - Titulaire

Rosalba Dupuy-Nicoletti, Présidente du SIVU La Plana

VU les articles, L.2122-19, R.2122-8, R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales; qui confère au Président le pouvoir de donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à certains agents territoriaux,

Considérant que Madame Carole BOURDELLÈS - Attaché - 8^{ème} échelon - Titulaire exerce les fonctions de Cheffe du service finances et commande publique de la Ville de La Trinité,

ARRETE

ARTICLE I : Madame Carole BOURDELLÈS - Attaché - 8^{ème} échelon - Titulaire, Cheffe du service finances et commande publique de la ville de La Trinité,

Reçoit délégation de signature pour :

- Dépenses de fonctionnement jusqu'à 1 000€
- Devis et bons de commande

ARTICLE II : Les actes signés au titre de l'article 1^{er} devront porter les, nom, prénom, qualité et mention de la délégation.

ARTICLE III : Cette délégation peut être rapportée à tout moment et sa validation ne saurait, en tout état de cause, dépasser l'expiration du mandat de l'élu l'ayant accordée ou la fin des fonctions de Madame Carole BOURDELLÈS, au poste la justifiant. Madame Carole BOURDELLÈS, ne pourra en aucun cas subdéléguer sa signature.

ARTICLE IV : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes du SIVU La Plana, transmis à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes, à Monsieur le Trésorier, publié, affiché et notifié à l'intéressée.

Fait à La Trinité, le 8 septembre 2022

Spécimen de signature

Madame Carole BOURDELLÈS



La présidente du SIVU La Plana

Rosalba DUPUY-NICOLETTI

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale : 18 avenue des Fleurs, 06000 Nice, soit par voie électronique à partir de l'application Internet "Télérecours citoyens" accessible par le site de téléprocédures <http://www.teleprocdures.fr/>

Notifié à l'intéressée le

Signature de l'agent

Syndicat intercommunal du groupe scolaire de La Plana
Siège : Mairie de La Trinité
19 rue Hôtel de Ville - 06340 La Trinité